

De : Ellen Noble

Envoyé : le 12 mars 2012, 21 h 56

À : Paradis, Christian - Député; Moore, James - M.P.; Moore, James - M.P.; Thibeault, Glenn - M.P.; Angus, Charlie - M.P.; Armstrong, Scott - M.P.; Benskin, Tyrone - M.P.; Braid, Peter - M.P.; Calandra, Paul - M.P.; Cash, Andrew - M.P.; Del Mastro, Dean - M.P.; Lake, Mike - M.P.; McColeman, Phil - M.P.; Moore, Rob - M.P.; Nantel, Pierre - Député; Regan, Geoff - M.P.; ~Legislative Committee Bill C-11/Comité législatif loi C-11

Objet : Préoccupations au sujet des serrures numériques prévues dans le projet de loi C-11

Messieurs les députés,

Alors que débute l'étude article par article du projet de loi C-11, j'estime nécessaire de vous faire part de mes préoccupations à ce sujet. Le projet de loi C-11 contient de nombreux changements nécessaires et bien accueillis qui s'appliqueront à la loi en vigueur, notamment l'amendement qui vise l'utilisation équitable à des fins d'éducation, de parodie ou de satire.

Toutefois, la loi proposée interdirait le contournement des serrures numériques pour m'importe quel motif, même si celui-ci fait déjà l'objet d'une protection en vertu des nouvelles dispositions sur l'utilisation équitable. Cet article pourrait annuler tous les avantages du projet de loi C-11 qui portent sur l'utilisation à des fins éducatives et sur les autres types d'utilisation équitable. De plus, il limiterait sévèrement l'accès à l'information à des fins légitimes. Pour résoudre ce problème, il suffirait de préciser que le contournement d'une [serrure] numérique est illégal dans les cas qui ne sont pas prévus sous les dispositions applicables à l'utilisation équitable. Je sais qu'à cette étape, le gouvernement ne prévoit pas de modifier les conditions sur les serrures numériques. Néanmoins, je vous demande avec insistance d'écouter les suggestions faites par des milliers de Canadiens de toute allégeance politique, sans compter les deux principaux partis d'opposition, et je vous invite à réexaminer les mesures techniques de protection prévues dans le projet de loi C-11.

Je vous remercie et vous prie d'agréer, Messieurs les députés, mes salutations distinguées.

Ellen Noble